

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Face aux nombreux risques auxquels font face les associations : garantie des biens de l'association, couverture de ses responsabilités, garanties pour les personnes, etc... URACEN vous propose une rencontre afin de répondre à toutes vos questions.


DATE(S) DE LA FORMATION


07 avril 2022
18h

LIEU DE LA FORMATION

19 avenue Georges Clémenceau
Hôtel de Ville , salle Caloone
59130 LAMBERSART

POUR S'INSCRIRE

 0320639179

 0320639179

STRUCTURE FORMATRICE

Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France

Voir la présentation de cette structure